



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;  
Martine Payfa, *Conseiller*.

**Séance du 20.11.18**

---

**#Objet : Interpellation de Michel Colson relative à la politique menée par la majorité en ce qui concerne l'exploitation des données communiquées par les sociétés distributrices de gaz et électricité et d'eau en matière de lutte contre les logements inoccupés.#**

---

Séance publique

Mon intention a été attirée par une étude de l'Institut bruxellois de statistiques et d'analyses l'IBSA, concernant les chiffres de consommation d'eau par commune. Cette étude révèle que 55,5 millions de m<sup>3</sup> ont été consommés en région bruxelloise, ce qui représente une moyenne de 46 m<sup>3</sup> par habitant. Il faut savoir que la consommation d'eau tient non seulement compte de la consommation des ménages, mais également de la consommation des entreprises se trouvant sur le territoire. Selon Bruxelles Environnement en 2017, les ménages sont les plus grands consommateurs d'eau, à concurrence de 69% de la consommation totale. Les entreprises de services consomment 28%, l'industrie, le secteur de la construction et autres comptent pour 3%. Ce sont des chiffres, me semble-t-il, qu'il convient de rappeler.

La consommation moyenne d'eau par habitant varie du simple au double à l'échelle des communes. En 2017, la moyenne se situait entre 32 et 66 m<sup>3</sup> au niveau communal, mais bien entendu, il y a des disparités communales. Les ménages et les entreprises de la Ville de Bruxelles, les communes d'Ixelles, de Saint-Gilles, de Saint-Josse, consomment en moyenne plus de 50 m<sup>3</sup> par habitant d'eau potable. Mais il est vrai que ces communes concentrent sur leur territoire une grande partie des activités tertiaires de services horeca, commerces, bureaux, administrations publiques, écoles, hôpitaux, infrastructures de sport et de loisirs. A l'inverse, pour les communes du nord/ouest de la région ainsi que Schaerbeek et c'est pour ça que je vous interpelle, Watermael-Boitsfort, la consommation moyenne d'eau reste en-dessous des 40m<sup>3</sup> par habitant. La présence moins nombreuse des entreprises explique bien entendu le niveau de consommation moyenne plus bas que la moyenne régionale.

Mon interpellation portera donc sur la manière dont la commune exploite les statistiques en cette matière, que ce soit en consommation de gaz et électricité mais aussi en consommation d'eau, de manière à détecter les biens immobiliers laissés à l'abandon. La commune par des biais divers et variés est tenue au courant régulièrement via Vivaqua et Sibelga des statistiques par rapport à la moindre consommation d'électricité (moins de 100kw/an) et également par rapport à la consommation d'eau (moins de 5 m<sup>3</sup>/an). Bien entendu, il y a dans ces « consommateurs » des gens qui vivent à l'étranger ou qui sont hospitalisés mais chaque unité de logement n'a pas son propre compteur et donc le chiffre de logements vides est forcément relativisé.

Je souhaiterais donc, Mesdames et Messieurs les bourgmestre et échevins, savoir comment vous exploitez les données qui sont rendues publiques par rapport à cette faible consommation, qui sont de nature à détecter les logements qui sont, en tout cas, insuffisamment occupés avec les limites que j'ai écrites dans le contexte de mon développement.

Que faites-vous de ces statistiques ?

Disposez-vous d'une équipe qui se rend sur place en fonction des constats qui sont ainsi transmis ?

Dans la mesure où il convient, dans le cadre de la crise du logement et spécialement dans notre commune, de mobiliser l'essentiel des logements vides, comment exploitez-vous ces données ?

Je ne cache pas que je suis assez sceptique par rapport à la politique menée à cet égard par la majorité actuelle et quasi future.

Je crois en effet qu'il convient de revoir fondamentalement votre politique qui s'aligne singulièrement sur les dispositions régionales qui ont été édictées sous l'ère Doukeridis et je prétends, même si le contexte n'est pas identique, ni comparable, que la formule auderghemoise est davantage efficace, tant en termes de fiscalité que de combat contre les logements vides ?

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 21 novembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze